

VENT DU SUD



- Un mouvement historique !
- Une direction déconnectée !
- De réelles avancées pour les ASCT !



Trains au départ Train departures • Salidas de trenes				
Train	n°	Heure Destination	Informations	Vo
	5824	VISITE MEDICALE		En retard
	8513	PARCOURS PRO	Supprimé	
	824	DÉROULEMENT DE CARRIÈRE	Supprimé	
ter	881713	PASSERELE TER/TGV	Supprimé	
	65488	RESPONSABILITÉS		à l'heure
	458	RETRAITE A 65 ANS		à l'heure
	7564	AGRESSIONS		à l'heure
	365410	DÉFAILLANCE MATERIELLE		à l'heure
	15574	SÉPARATION DES ACTIVITÉS		à l'heure
	2254	RECONNAISSANCE DU MÉTIER		En retard





ENFIN DES PROPOSITIONS ACCEPTABLES !

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler que, depuis le 24 octobre, la SA SNCF Voyageurs a été informée de nos revendications et de notre détermination à ouvrir de véritables négociations. A aucun moment, nous n'avons rompu le dialogue avec la direction SNCF et le conflit aurait pu être évité si les négociations avaient été plus importantes comme cela a été le cas hier soir, le jeudi 22 décembre.

Lors de la première séquence de grève c'est bien la Direction qui ne comptant pas sur la capacité de mobilisation des ASCT a choisi d'avertir ses clients au dernier moment. Nous dénonçons l'acharnement médiatique que les contrôleurs et contrôleuses ont subi depuis plusieurs jours et nous n'oublierons pas.

Dès le mois d'octobre, nous avons réaffirmé (les fédérations SUD Rail et CFDT qui se sont engagées à côté du collectif national ASCT) – être prêts à aller jusqu'au bout pour gagner sur nos revendications. C'est bien l'unité qui a été une force dans ce mouvement et qui a obligé le PDG de la SNCF à reprendre les choses en main.

Depuis le début, nos organisations syndicales ont partagé en toute transparence les discussions et avancées avec le collectif national. C'est donc tout naturellement que nous avons pris note des nouvelles avancées mises sur la table de la direction SNCF le jeudi 22 Décembre 2022 en soirée qui viennent se cumuler à celles inscrites dans le relevé conclusif de décisions daté du 14 décembre.

Des avancées historiques pour les ASCT grâce à notre mobilisation !

Le CNA, SUD-Rail et la CFDT notent des avancées significatives concernant de nouvelles mesures en faveur de la rémunération, du déroulement de carrière, de l'emploi et du renforcement de la ligne métier... En conséquence, vu les délais imposés pour formuler une réponse, le collectif national ASCT appelle à suspendre le préavis pour le week-end du nouvel an.

Dans le détail, ce sont une très grande majorité de nos revendications, connues depuis octobre, qui ont été satisfaites. C'est l'ensemble des agent-es de la filière Trains (*Inoui, TER, Transilien, Ouigo, Intercités*) qui sont aujourd'hui les gagnant-es de cette mobilisation exceptionnelle.

Des clauses de revoyure ont été déjà actées pour vérifier que les mesures seront respectées dans l'ensemble des résidences. Nous prenons l'engagement de continuer à maintenir la pression si la direction SNCF ne respectait pas ses engagements dans les activités concernées.

Le 23 décembre 2022

[Conflit des contrôleurs à la SNCF]

Que cela serve de leçon !

La fédération SUD-Rail, en lien très étroit avec le collectif national des contrôleurs et avec leur assentiment, a validé l'accord de sortie de crise présenté par la PDG de la SNCF hier soir dans la nuit. Ce n'est pas la frénésie dangereuse médiatique et la surenchère politique qui nous a fait prendre cette position, mais les dernières avancées mises sur la table hier soir. **Maintenant, le gouvernement et la direction SNCF doivent répondre à cette question : pourquoi cela n'avait pas été fait avant ?**

Quand on négocie réellement, on évite des blocages !

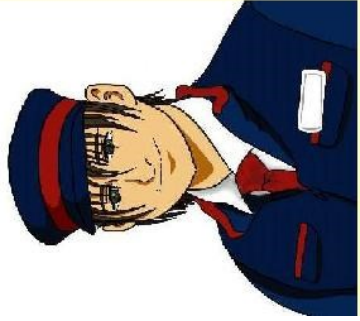
Les milliers de cheminotes et cheminots, qui ont été insultés sur les réseaux sociaux et médias ces dernières heures, espèrent que maintenant les projecteurs vont se braquer sur celles et ceux qui ont joué la carte du pourrissement depuis des semaines.

Pourquoi les dernières avancées, qui ont été mises sur la table hier et qui permettent de sortir d'un conflit, ne l'ont pas été faites avant ? Pourquoi il a fallu attendre deux mois avant que le PDG de la SNCF s'intéresse sérieusement aux revendications légitimes d'une partie des salariés de la SNCF, qui font tourner leur entreprise 24h/24 et 7 jours/7 toute l'année ? La colère sociale ne s'éteint pas en méprisant celles et ceux qui et produisent la richesse dans les entreprises.

La fédération SUD-Rail continuera à soutenir celles et ceux qui prennent leur destin en main !

Depuis le mois d'octobre, la fédération SUD-Rail a soutenu les contrôleurs autoorganisés au sein d'un collectif national. Cela serait une erreur de la direction SNCF de ne pas s'interroger sur ce malaise social qui existe ... et qui a explosé ces derniers jours. Pour notre organisation syndicale, l'une des raisons principales est la mise en place des lois Macron concernant l'instance unique CSE et la suppression trop importante de représentants du personnel de proximité (Délégués du Personnel et Représentants CHSCT). Ce n'est pas en affaiblissant les organisations syndicales dans les entreprises que les revendications des salariés disparaissent !

SUD-Rail se félicite des avancées importantes pour les contrôleurs obtenues grâce à la lutte.



MOUVEMENT

ASCT

EMPLOI ASCT



Mesure arrachée à la direction pour les ASCT !

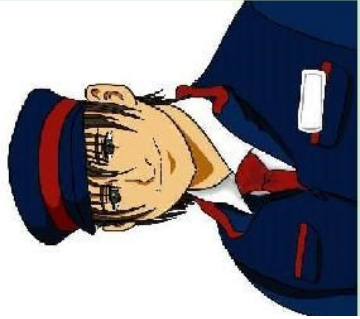
**200 emplois d'ASCT en 2023 en plus
des 350 qui étaient prévus.**

*(cela représente 57% de recrutements en plus
par rapport à ce que la direction avait prévu).*

Des embauches pour les ASCT

Ces apports seront décomposés ainsi :

- 160 emplois pour tenir l'équipement des trains tel qu'il est prévu.
- 40 emplois pour renforcer l'équipement des trains sensibles.



MOUVEMENT

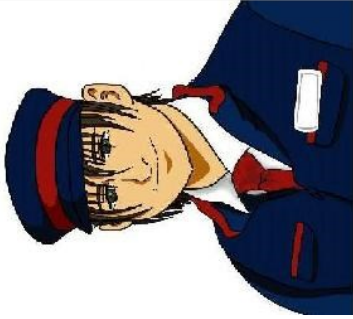
ASCT

Déroulement de Carrière ASCT



Mesures arrachées à la direction pour les ASCT !

- ⇒ **60 % de Qualifs D (Classe 4) minimum d'ici 2025 à Voyages**
(progressif car 50% en 2024 puis 60% en 2025 puis mesure pérenne)
- ⇒ **25 à 30 % de Qualifs D (Classe 4) minimum d'ici 2025 à TER**
(progressif car 20% en 2024 puis 25 à 30% en 2025 puis mesure pérenne)
- ⇒ **Un passage automatique pour tout ASCT qui n'a pas été noté (sur une PR, un niveau ou une qualif) depuis 4 ans !**
(mesure pérenne)
- ⇒ **De nombreuses notations Hors Compte en PR en avril 2023.**



MOUVEMENT

ASCT

LIGNE MÉTIER ASCT



Mesure arrachée à la direction pour les ASCT !

Le Président Farandou accepte de recréer une ligne métier ASCT *(pour rappel, la direction l'avait fait voler en éclats en 2018).*

⇒ **Création d'un Directeur national Métier Bord.**

⇒ **Création d'une Instance bi-annuelle Métier Bord.**

Cela permettra d'avoir à nouveau, lors des DCI nationales, un interlocuteur et décideur pour le métier ASCT ; ainsi il sera à nouveau possible d'obtenir des notes de cadrages opposables à toutes les directions locales dont dépendent les ASCT, et ce partout sur le territoire.

PRIME DE TRAVAIL SPECIFIQUE
ASCT (code prime 24)



Mesure attachée à la direction pour les ASCT !

**AUGMENTATION DE LA PRIME DE
TRAVAIL DE 60 € PAR MOIS (SOIT 720€ ANNUELS)
DES JANVIER 2023 PUIS 2 NOUVELLES
AUGMENTATIONS PROGRAMMEES EN JANVIER 2024
PUIS JANVIER 2025 !
POUR RAPPEL, LA PRIME DE TRAVAIL EST LIQUIDABLE
ET COMPTE POUR LA RETRAITE !**

DES ENSEIGNEMENTS À EN TIRER !

Depuis octobre, SUD-Rail a été en contact permanent avec les animateurs du CNA, avec un objectif commun : Faire gagner les ASCT !

L'implication des animateurs du CNA et la volonté des ASCT de se faire entendre ont permis de donner une ampleur inédite à ce mouvement ASCT !

Une chose est certaine : **Ce mouvement marque un tournant dans la filière trains.**

En effet, après avoir subi de nombreuses réorganisations et dégradations de notre métier, nous avons tous ensemble, ASCT d'ici ou d'ailleurs, relevé la tête et forcé la direction à répondre à nos revendications !

Les mesures arrachées seront à mesurer dans le temps : sur la rémunération et sur le déroulement de carrière, les ASCT vont, sur la durée, voir le chiffre en bas à droite de leur fiche de paie grimper !

⇒ Prime de Travail : 720 € ASCT + 600 € NAO = 1320 € annuel soit 110 € de plus par mois dès janvier 2023 et liquidable pour la retraite, avec nouvelle augmentation début 2024 et début 2025 actée !

⇒ Augmentation des % de Qualif D + Notations PR Hors Comptes + Notations automatiques à minima tous les 4 ans (Statutaires comme Contractuels).

Ce n'est pas un cadeau de la direction, c'est nous tous qui sommes aller chercher ces augmentations !

La direction va aussi devoir se remettre en question par rapport au management mis en place ces dernières années, car cela est aussi une des explications de cette explosion de colère exprimée par les ASCT !

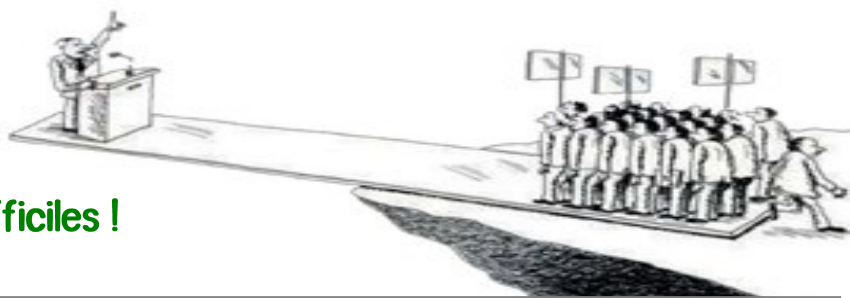
Le flicage (via les chiffres, les flashages et les clients mystères), l'infantilisation et les notations au mérite ont créé un mal être et un sentiment d'injustice incommensurables. Au-delà de l'avancée qui imposera à la direction dès cette année une notation automatique pour tous les oubliés depuis au-moins 4 ans, c'est bel et bien le management dans son ensemble qu'il faut revoir !

Plus rien ne sera comme avant !

Les ASCT ont repris leur destin en main,

la direction sait ce qu'elle a à faire

si elle veut s'épargner des lendemains difficiles !



La petite maxime du VENT DU SUD n°122

« Tu ne sais jamais jusqu'à quel point tu es fort jusqu'au jour où être fort reste la seule option »